

# Aspects éthiques des politiques sociales et de santé

François Briatte et Pierre-Yves Néron  
Printemps 2018



## Thématique 2018 : la procréation médicalement assistée

Cet enseignement est organisé dans le cadre d'un partenariat pédagogique avec l'[Espace de Réflexion Éthique Régional des Hauts-de-France](#).



Ce partenariat repose sur deux principes programmatiques :

### 1. Une réflexion collective sur un cas clinique

Les étudiants seront invités à réfléchir, tout au long du cours, autour d'un cas clinique choisi par l'équipe de l'Espace de Réflexion Régional (ERER).

Ce cas clinique (anonymisé) est un cas clinique réel. Il sera présenté aux étudiants par un représentant de l'ERER en début de semestre.

Le cours sera l'occasion de débattre du contenu du cas clinique, mais aussi du contexte politique, social et sanitaire dans lequel il s'insère.

### 2. Une participation collective à une conférence

En fin de semestre, tous les étudiants inscrits au cours seront invités à participer à une conférence publique d'étudiants « experts », où ils présenteront une synthèse de leurs travaux et de leurs réflexions sur le cas clinique et sur sa problématique.

De plus, un(e) étudiant(e) du cours sera chargée de représenter l'ensemble du groupe dans une conférence de consensus d'étudiants « citoyens », organisée le lendemain de la conférence précédente, et devant aboutir à la rédaction d'un compte-rendu public.

Plusieurs autres groupes d'étudiants et d'enseignants, issus des filières de médecine, de droit, de philosophie et de science politique de la région lilloise, seront également présents afin de présenter leurs propres travaux.

## Déroulement des séances

Ce cours est organisé autour de **10 exposés**, qui devront contenir :

- un résumé scientifique détaillé du ou des texte(s) abordé(s) : cadre théorique, données et méthode, résultats principaux ; et
- un début d'analyse critique de l'argument principal, de manière à permettre à l'ensemble des participants de débattre ensuite de son contenu.

Chaque exposé donnera lieu à la rédaction d'un **compte-rendu synthétique** résumant le texte présenté et faisant état de la discussion collective ayant suivi la présentation. Ces comptes-rendus seront présentés lors de la conférence publique organisée en fin de semestre.

*Les exposés sont numérotés en fonction de la séance où ils auront lieu (séances 2-5). Le premier exposé, qui fait office de présentation générale de la thématique du cours, sera donné par l'un des deux enseignants.*

### 1. Présentation générale

Engeli, I., Green-Pedersen, C. et Larsen, L.T. (dir.). 2012. *Morality Politics in Western Europe. Parties, Agendas and Policy Choices*. Palgrave.

Knill, C., Preidel, C. et Nebel, K. 2014. « [Brake rather than Barrier: The Impact of the Catholic Church on Morality Policies in Western Europe](#) », *West European Politics* 37(5): 845-66.

Studlar, D.T., 2001. « What Constitutes Morality Policy? A Cross-National Analysis », in Mooney, C. (dir.), *The Public Clash of Private Values*, Chatham House, p. 37-51.

#### 2.1. Faut-il certifier les parents ?

Lafollette, Hugh. 1980. « [Licensing Parents](#) », *Philosophy & Public Affairs* 9(2): 182-97.

#### 2.2. Avortement et PMA en Europe

Engeli, Isabelle. 2009. « [The Challenges of Abortion and Assisted Reproductive Technologies Policies in Europe](#) », *Comparative European Politics* 7(1): 56-74.

#### 3.1. Y a-t-il un droit à l'enfant ?

Conly, S. 2005. « [The Right to Procreation: Merits and Limits](#) », *American Philosophical Quarterly* 42(2): 105-15.

Zielinska, A.C. 2011. « [Philosophie analytique et droits : le droit à l'enfant est-il une licorne ?](#) », *Klesis* (21): 16-31.

### 3.2. Les enfants font-ils le bonheur ?

Aassve, A. Mencarini, L. et Sironi, M. 2015. « [Institutional Change, Happiness, and Fertility](#) », *European Sociological Review* 31(6): 749–65.

Margolis, R. et Myrskylä, M. 2011. « [A Global Perspective on Happiness and Fertility](#) », *Population and Development Review* 37(1): 29–56 [ voir ce [billet de blog sur l'article](#) ].

Vignoli, D., Pirani, E. et Salvini, S. 2014. « [Family Constellations and Life Satisfaction in Europe](#) », *Social Indicators Research* 117(3): 967–86.

### 4.1. Fabrique du naturel et production du genre

Löwy, I. 2006. « [La fabrication du naturel: l'assistance médicale à la procréation dans une perspective comparée](#) », *Tumultes* (26): 35–55.

Löwy, I. Rozée Gomez, V. et Tain, L. 2014. « [Nouvelles techniques reproductives, nouvelle production du genre](#) », *Cahiers du Genre* (56): 5–18.

### 4.2. Cas d'étude national : Belgique

Schiffino, N. 2017. « [La régulation publique de la biomédecine. Procréation médicalement assistée, recherche sur embryons, gestation pour autrui](#) », *Courrier hebdomadaire du CRISP* (2348–49): 5–64 [ se focaliser sur l'introduction, les chapitres 1 et 4, et la conclusion ].

Schiffino, N. et Varone, F. 2004. « ART Policy in Belgium. A Bioethical Paradise? », in Bleiklie, I.A., Goggin, M.L. et Rothmayr, C. (dir.), *Comparative Biomedical Policy. Governing Assisted Reproductive Technologies*, Routledge, p. 21–41.

### 4.3. Cas d'étude comparés : France et Suisse

Engeli, I. 2004. « France. Protecting Human Dignity while Encouraging Scientific Progress », in Bleiklie, I.A., Goggin, M.L. et Rothmayr, C. (dir.), *Comparative Biomedical Policy. Governing Assisted Reproductive Technologies*, Routledge, p. 138–54.

Engeli, I. 2009. « [La problématisation de la procréation médicalement assistée en France et en Suisse. Les aléas de la mobilisation féministe](#) », *Revue française de science politique* 59(2): 203–19.

Rothmayr, C. et Serdült, U. 2004. « Switzerland. Policy Design and Direct Democracy », in Bleiklie, I.A., Goggin, M.L. et Rothmayr, C. (dir.), *Comparative Biomedical Policy. Governing Assisted Reproductive Technologies*, Routledge, p. 191–208.

### 5.1. Cas d'étude comparés : Italie et Espagne

Ramjoué, C. et Klöti, U. 2004. « ART Policy in Italy: Explaining the Lack of Comprehensive Regulation », in Bleiklie, I.A., Goggin, M.L. et Rothmayr, C. (dir.), *Comparative Biomedical Policy. Governing Assisted Reproductive Technologies*, Routledge, p. 42–63.

Dubouchet, J. et Klöti, U. 2004. « ART in Spain: Technocratic Inheritance and Modernist Aspirations », in Bleiklie, I.A., Goggin, M.L. et Rothmayr, C. (dir.), *Comparative Biomedical Policy. Governing Assisted Reproductive Technologies*, Routledge, p. 102–19.

## 5.2. Cas d'étude national : Pays-Bas

Timmermans, A. 2004. « The Netherlands: Conflict and Consensus on ART Policy », in Bleiklie, I.A., Goggin, M.L. et Rothmayr, C. (dir.), *Comparative Biomedical Policy. Governing Assisted Reproductive Technologies*, Routledge, p. 155–73.

## 5.3. Cas d'étude national : Norvège

Bleiklie, I.A. 2004. « Legislation for Protection: Why Norway Designed Restrictive Policies in the Field of ART », in Bleiklie, I.A., Goggin, M.L. et Rothmayr, C. (dir.), *Comparative Biomedical Policy. Governing Assisted Reproductive Technologies*, Routledge, p. 209–27.

## 6. Synthèse des travaux

*Cette séance sera consacrée à la préparation de la conférence « étudiants-experts ».*

*Tous les exposés doivent avoir été synthétisés avant cette séance.*

## 7. Préparation de la conférence

*Cette séance sera consacrée à la préparation de la conférence « étudiants-experts ».*

*La présentation doit être finalisée avant la fin de cette séance.*

## 8. Conférence publique

*La présence à la conférence est obligatoire pour tous les étudiants inscrits au cours.*

## 9. Debriefing

*Cette séance servira à faire le point sur le déroulement de la présentation en conférence publique et sur la conférence de consensus qui l'aura suivie.*

## Remerciements

Merci à Mathilde Lemenu, Julie Van Heddegem et Robin Crémer de l'[ERER Hauts-de-France](#).